

# Mots. Les langages du politique

68 (2002)

Les métaphores spatiales en politique

---

Pierre Fiala et Juliette Rennes

## **Majorité plurielle, trajectoire d'une formule**

---

### **Avertissement**

Le contenu de ce site relève de la législation française sur la propriété intellectuelle et est la propriété exclusive de l'éditeur.

Les œuvres figurant sur ce site peuvent être consultées et reproduites sur un support papier ou numérique sous réserve qu'elles soient strictement réservées à un usage soit personnel, soit scientifique ou pédagogique excluant toute exploitation commerciale. La reproduction devra obligatoirement mentionner l'éditeur, le nom de la revue, l'auteur et la référence du document.

Toute autre reproduction est interdite sauf accord préalable de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France.

**revues.org**

Revues.org est un portail de revues en sciences humaines et sociales développé par le Cléo, Centre pour l'édition électronique ouverte (CNRS, EHESS, UP, UAPV).

---

### Référence électronique

Pierre Fiala et Juliette Rennes, « *Majorité plurielle, trajectoire d'une formule* », *Mots. Les langages du politique* [En ligne], 68 | 2002, mis en ligne le 30 avril 2008. URL : <http://mots.revues.org/7203>

DOI : en cours d'attribution

Éditeur : ENS Éditions

<http://mots.revues.org>

<http://www.revues.org>

Document accessible en ligne sur : <http://mots.revues.org/7203>

Ce document est le fac-similé de l'édition papier.

© ENS Éditions

Pierre FIALA<sup>°</sup>  
Juliette RENNES<sup>°°</sup>

## *Majorité plurielle*, trajectoire d'une formule

Quel sera le sort de la majorité plurielle dans les échéances électorales en cours ? Une telle question vaut aussi bien pour l'avenir de la formule politique qui a consisté, pour différents partis de gauche, à s'allier au sein d'un gouvernement à majorité socialiste élu en juin 1997, que pour la formule rhétorique qui, au gré de ses utilisateurs et des commentateurs, s'est vue attribuer des significations variées, parfois contradictoires. Étiquette revendiquée presque sans restriction jusqu'au printemps 2000 par les membres du Gouvernement et les dirigeants des partis de gauche, fréquemment déclinée en « gauche plurielle », souvent associée à la « méthode Jospin », bannière brandie face à l'opposition comme un garant de santé démocratique, de liberté et d'efficacité, la formule *majorité plurielle* fut aussi dénoncée par la droite et parfois par les médias comme le masque de la division de la gauche ou, plus rarement, par certaines formations du Gouvernement, comme l'alibi qui permettait aux socialistes de mieux asseoir leur hégémonie sur l'ensemble des partis de la majorité.

Quelle que fut sa fonction argumentative, l'expression, adoptée par les médias dès la prise de fonction du Premier ministre, entra rapidement dans le langage commun jusqu'à perdre ses guillemets, et ce, malgré la constance avec laquelle des journalistes ou des acteurs politiques annonçaient la mort de la réalité à laquelle renvoyait cette formule.

Une enquête sur l'origine de cette expression ainsi que sur les usages sociopolitiques du mot *pluriel* – antérieurs à l'apparition du Gouvernement ainsi labellisé – permet de proposer un certain nombre d'hypothèses sur les raisons de son succès politique et médiatique, et sur les signes de son inadéquation manifeste à la veille des élections, présidentielles et législatives.

---

<sup>°</sup> et <sup>°°</sup> CEDITEC, Université Paris 12 Val de Marne, 61 avenue du général de Gaulle, 94000 Créteil.

Selon les commentaires journalistiques, la formule a été inventée par l'équipe de campagne réunie par Lionel Jospin en avril 1997, après la dissolution ; elle est aussi fréquemment revendiquée par les dirigeants écologistes. Ni les circonstances de son invention, revendiquée par toutes ses composantes, ni l'identité de ses auteurs – s'agit-il des politiques, des professionnels de la communication ? – n'ont été clairement établies. En janvier 2002, les journalistes Cécile Amar et Ariane Chemin ont apporté quelques précisions, notamment sur l'invention proprement dite de cette « trouvaille »<sup>1</sup>. Elle serait le fait d'un militant de la Ligue des droits de l'homme de Toulon, déçu du mitterrandisme, qui depuis 1988, s'est déclaré « cofondateur de la gauche plurielle ». Dès 1990, il a organisé des forums associant toutes les composantes de la gauche, y compris l'extrême gauche, et a vainement tenté de rassembler aux élections municipales de 1995 sous cette étiquette, à vocation locale et participative, tous « les soldats perdus de la gauche, démobilisés, veufs ou veuves d'une organisation politique de gauche, porteuse d'un véritable projet ».

En dehors de ces expériences à échelle municipale, il semble, au plan politique national, que c'est au sein des petits partis qui allaient participer au futur gouvernement Jospin – et singulièrement du parti communiste – que l'expression *gauche plurielle* a d'abord émergé, à l'occasion de la préparation de la campagne pour les élections présidentielles de 1995. Cette expression avait alors une fonction de rappel à l'ordre de l'ancien parti de François Mitterrand, accusé d'avoir étouffé les formations non socialistes sous couvert d'« union de la gauche », de « programme commun », de « gauche unie », bientôt transformée en simple « force tranquille », en « génération Mitterrand » et autres expressions sans contenu politique novateur. « La gauche est pluraliste, plurielle et a besoin de l'identité communiste pour construire une alternative nouvelle » déclarait Robert Hue le 8 mai 1995 sur *France Inter*. Et André Lajoinie : « L'idée exprimée avec insistance, autour de Lionel Jospin, qu'il pourrait être désormais le leader d'une nébuleuse social-démocrate ne correspond ni aux nécessités ni à la réalité de la situation. La gauche est plurielle et elle est forte de cette pluralité » (*Le Monde* 18 mai 1995). Un an plus tard, J.-P. Chevènement se déclarait prêt à aider le parti communiste à faire valoir un « intérêt commun », celui d'« une gauche plurielle qui ne doit pas être étouffée par l'hégémonie du PS » (*Le Monde* du 17/18 février 1996). L. Jospin entend bien la leçon : entre les deux

---

1. C. Amar, A. Chemin, *Jospin et Compagnie. Histoire de la gauche plurielle, 1993-2002*, Le Seuil, 2002.

tours des législatives de juin 1997, il dit de son possible gouvernement que « ce ne serait ni un programme commun façon 1992, ni une ouverture façon 1988 /.../ Pour moi, il s’agit d’une majorité plurielle pour le changement ». Les deux formules *majorité plurielle* et *gauche plurielle* sont immédiatement entérinées par la presse. *Le Monde* du 3 juin 1997 titre « La gauche “plurielle” devient majoritaire à l’Assemblée nationale ». De quelle origine cette formule inédite a-t-elle tiré sa légitimité et son audience ? Comment a-t-elle eu une pareille résonance dans le débat politique ?

### *Pluriel* : de la sécheresse d’une catégorie grammaticale élémentaire à l’imaginaire d’une démocratie élargie

L’utilisation adjectivale de *pluriel/le*, attestée dès le 13<sup>e</sup> siècle dans la langue française, a conservé durant huit siècles une valeur purement technique « qui marque la pluralité dans les noms et les verbes » (*Le Littré*), acception cantonnée à sa référence grammaticale qui l’oppose à *singulier*. *L’Encyclopédie* de Diderot et d’Alembert, donne, au féminin, l’exemple de « terminaison plurielle ». Mais l’utilisation substantivale, « le pluriel », est signalée comme plus fréquente. Quant au substantif *pluralité* (emprunt au latin *pluralita*), il est porteur, dans le français classique, d’une acception étymologique restreinte, oubliée aujourd’hui, désignant « le plus grand nombre » (la pluralité des voix = le plus grand nombre de voix). Cet usage de *pluralité* est en voie de disparition à la fin du 19<sup>e</sup> siècle, remplacé par *majorité*, ce que Littré déplore : « Aujourd’hui on dit presque exclusivement “majorité”, qui est l’anglais “majority”, provenu lui-même du français “majorité”, et détourné, dans cette langue, de son sens propre à celui de pluralité. Nous avons donc eu tort d’abandonner notre mot ancien et excellent ». En d’autres termes, l’expression *majorité plurielle* aurait pu apparaître comme une redondance dans la langue classique.

Quant aux dérivés du préfixe *pluri-*, ils appartiennent exclusivement, jusqu’au milieu du 20<sup>e</sup> siècle, au lexique botanique (*pluriflore*, *pluriloculaire*, *pluriovulé*, *pluripartite*, *plurinséminé*, *plurisérié*). Aucun terme formé sur ce préfixe ne semble renvoyer aux réalités sociales avant les années 1930 ; *pluriannuel*, *pluriculturel*, *pluridisciplinaire*, *plurilatéral*, *plurinational*, *pluripartisme* apparaissent dans les dictionnaires entre les années 1930 et les années 1970 seulement. L’extension du préfixe, pa-

rallèle à celle de *multi-*, de *poly-*, mais moins riche que ce dernier, relève du développement de la diversification des savoirs, des objets et des points de vue, dans les sciences humaines en particulier. Participant de la même extension, l'adjectif *pluriel/le* signifiant « multiple, divers, varié », dans un sens abstrait ou figuré qui métaphorise l'acception grammaticale, n'est signalée dans *Le Robert* qu'en 1966. Il renvoie là au champ de la critique littéraire (*lecture plurielle, écriture plurielle, esthétique plurielle, texte pluriel*) et plus particulièrement aux courants politico-critiques issus du structuralisme, de la « Nouvelle critique » des années 1960 – *Tel Quel, Change* – qui se posèrent alors en critiques radicaux de l'interprétation univoque des textes et qui considéraient les mots dans leur polysémie, leurs connotations plutôt que dans leur dénotation référentielle. Les travaux de Roland Barthes, les sophistications langagières de Julia Kristeva, articulant les interprétations psychanalytiques, marxistes et linguistiques des matières littéraires qui tendaient à déployer plusieurs couches de sens, concoururent ainsi à la diffusion de l'usage de l'adjectif *pluriel* dans le vocabulaire de la stylistique et de l'esthétique, dans les années post-soixante-huit.

Si aucun emploi métaphorique n'est attesté dans les dictionnaires avant 1966, quelques auteurs isolés avaient pourtant employé *pluriel/le* dans un sens imagé bien avant cette date. Dès 1802, Louis de Bonald, dans *La législation primitive*, oppose l'espace « singulier », privé (où l'on n'a affaire qu'à des « je », « tu » et « il ») à l'espace « pluriel », public (domaine du « nous », du « vous », du « eux »). Ici, la pertinence de la métaphore grammaticale pour dire la sphère sociopolitique apparaît de manière limpide, comme chaque fois qu'un écrivain « découvre » le premier un usage métaphorique qui deviendra banal par la suite et partant invisible en tant que métaphore. C'est également dans un jeu d'oppositions qu'un siècle plus tard, Charles Péguy utilisera l'adjectif *pluriel/le* dans un contexte politique, dénonçant, en référence à la « République une et indivisible », « la République plurielle et divisée » (*L'Argent*, 1913) : on note ici la connotation péjorative que l'adjectif *pluriel* perdra par la suite.

Ces usages sociopolitiques demeurent tout à fait marginaux jusqu'aux années 1980. L'exportation de *pluriel/le* du champ littéraire au champ sociopolitique se situe à la convergence de plusieurs phénomènes politiques inédits qui appellent des créations lexicales ou des mots en sommeil. Le terme *pluriel/le* permet alors de synthétiser un ensemble de réalités nouvelles en leur donnant la connotation positive d'« ouverture », de « diversité réussie », de « richesses multiples et cachées » et « de liberté déployée », connotations que l'adjectif porte déjà dans son usage

littéraire. Sans compter que cette origine littéraire donne à l'emploi de *pluriel/le* une dimension cultivée, raffinée, chic.

Ces phénomènes sociopolitiques sont les suivants : la fin du monde « bipolaire » (qui fait naître l'expression *monde pluriel*) ; la disparition des partis uniques en Europe de l'Est (les médias et les acteurs politiques français célèbrent alors *la presse plurielle, le pluripartisme, l'opposition plurielle* ou encore *les élections pluralistes*) ; les nouvelles formes d'immigration en France et face à la montée du racisme, la défense militante d'une forme de melting pot à la française (on évoque *la société plurielle, pluriethnique, pluriculturelle* ; *la laïcité plurielle, l'identité plurielle, la culture plurielle, la France plurielle*) ; le ralliement des socialistes à l'économie de marché sans renoncement total à des préoccupations sociales : économie dite mixte (l'expression *économie plurielle* apparaît).

Dans ces différents contextes d'emploi, notons que l'adjectif *pluriel/le* est toujours connoté positivement et qu'il est utilisé dans des énoncés de « célébration » (de la démocratie retrouvée ou découverte à l'Est, de l'intégration réussie « des différences » dans la société française, de la fin d'un monde bipolaire, d'une nouvelle forme de gestion économique présentée comme plus équilibrée que la gestion capitaliste et communiste). En d'autres termes, avant que le gouvernement Jospin ne s'en empare, le mot *pluriel/le* est porteur d'une charge sémantique positive qui l'associe à la démocratie, au respect de l'autre, à l'équilibre, valeurs largement mises en avant par la nouvelle majorité arrivée au pouvoir en 1997.

C'est ainsi que, dans le discours gouvernemental, *majorité plurielle* ne sera pas seulement une expression pratique et efficace pour désigner synthétiquement la composition multipartite du Gouvernement, mais l'occasion de la célébration des valeurs associées à l'adjectif *pluriel*. Dans les discours de L. Jospin, en particulier, la référence à la pluralité du Gouvernement est toujours associée aux idées de débat démocratique et de respect mutuel, valeurs qui habiteraient le Gouvernement à l'image de la société française, selon un principe de représentation démocratique qu'on pourrait dire ici littéral : « La société elle-même est plurielle, alors elle me plaît la diversité de mon Gouvernement : l'échange des idées a lieu, le travail est collectif, chacun peut s'exprimer et est sûr d'être écouté et respecté. C'est pourquoi, quand les convergences s'opèrent, elles ne sont pas artificielles » (entretien *Le Monde*, 16 septembre 1997).

Opposée, dans son sens contemporain, à la notion de division, l'idée de pluralité suggère une diversité choisie et réussie : elle permet à L. Jospin de faire valoir l'orchestre à plusieurs voix de la gauche, par rapport aux « déchirements » de la droite : « La démarche de la gauche

plurielle est tout à fait différente de celle de la droite. Elle est partie d'une diversité assumée pour aboutir à une construction commune dont le gouvernement est l'expression. La droite, au contraire, proclame une unité de façade, mais se fragmente constamment » (entretien, *Le Monde*, 1<sup>er</sup> juillet 1999). Enfin, dans le discours du Premier ministre, ce concept de « gauche plurielle » permet de situer la France dans une singularité souhaitée au sein de la famille des social-démocraties européennes, en particulier blairistes et schröderiennes, par rapport auxquelles la gestion jospinienne serait plus « à gauche » du fait de la présence de Verts et de communistes dans le Gouvernement : « Ce concept de gauche plurielle rencontre la bienveillance des Français. Il me semble mieux adapté que le terme exclusif de social-démocratie » explique le Premier ministre dans une tribune de *Libération* (19 novembre 1999).

Si le terme de *gauche plurielle* était apparu en 1995 au sein du parti communiste qui cherchait ainsi à faire entendre une voix singulière, face à un parti socialiste potentiellement hégémonique, les ministres communistes du Gouvernement se sont peu référés, dans leur discours, au fonctionnement et à la signification politique de la « majorité plurielle » : aussi bien M.-G. Buffet que J.-P. Gayssot ont préféré se cantonner, dans leurs prises de parole publiques, à leur strict domaine ministériel, laissant le soin à Robert Hue d'exprimer un jugement critique sur l'ensemble du travail gouvernemental. On peut penser que ce silence relatif des ministres communistes était la condition de leur maintien dans un gouvernement qui s'éloignait de plus en plus des concessions programmatiques faites au parti de Robert Hue.

Dominique Voynet en revanche, fut toujours très diserte sur la « majorité plurielle », comme formule politique et dispositif stratégique de gouvernement. Contrairement aux ministres communistes, elle a fait valoir sa « différence » au sein de l'équipe ministérielle de L. Jospin, tenant à combiner sa fonction de ministre de l'Environnement et de représentante des Verts. Et c'est la présence de son courant au sein du Gouvernement qui lui paraissait assurer, quasiment à lui seul, le caractère pluriel de la gauche : « Il faut bien le reconnaître, sans les Verts, la majorité plurielle est l'union de la gauche » déclare-t-elle à *France 3* (4 janvier 1998). Au nom de ce rôle privilégié des Verts, elle n'a pas hésité à exprimer elle-même les désaccords de son parti à propos de diverses mesures gouvernementales (la non-régularisation de tous les sans-papiers). Et à justifier toujours ces désaccords en mettant en avant cette bannière de la pluralité qu'elle associait à la vivacité des débats, elle-même signe de santé démocratique (par exemple dans sa tribune libre « Pas de pluralité sans débat », parue dans *Le Monde* du 20 novembre 1998).

Quant à J.-P. Chevènement, qui également avait contribué en 1995 à la naissance du concept, il garda comme les ministres communistes un relatif silence sur cette question durant son mandat ministériel. Et il est sans doute révélateur qu'il ne redevint loquace sur la « pluralité » du Gouvernement, qu'une fois qu'il l'eut quitté à l'automne 2000, dénonçant ce qu'il appelait la dérive gouvernementale sur la question corse, pour, précisément, annoncer à la presse la mort de cette pluralité : « La majorité plurielle est une alliance du Parti socialiste à géométrie variable avec les uns et les autres, c'est un concept que nous ne faisons pas nôtre » déclarait-t-il le 30 avril 2001. Parce que le Gouvernement, par la réduction des dépenses publiques, les privatisations accélérées, le renoncement à la taxe Tobin ou encore le relatif échec de la négociation des 35 heures avec le patronat, n'a cessé de revoir à la baisse ses objectifs affirmés de maîtrise et de dépassement du capitalisme, J.-P. Chevènement l'accusa de n'avoir fait qu'accompagner la mondialisation libérale, d'avoir perdu sa « pluralité » en se ralliant à la « pensée unique ».

Ces critiques chevènementistes sont révélatrices de la fonction argumentative du concept de « gauche plurielle » dans la rhétorique de l'équipe Jospin. On peut penser en effet que la mise en avant de ce concept fut un moyen, pour le Gouvernement, de dissocier son discours de ses pratiques du pouvoir, peu légitimes à gauche, et comme telles, pas tout à fait assumées : en attirant l'attention sur le spectacle de la libre négociation et du débat d'idées, la gauche au pouvoir, résignée à la réduction des déficits publics exigée par le Pacte de stabilité signé en 1997 et ayant renoncé, par crainte d'une fuite des capitaux et d'une baisse de la compétitivité mondiale, à augmenter de manière significative l'impôt sur la fortune et les minimas sociaux, ne masquait-elle pas en effet la faible marge de manœuvre politique dont elle disposait pour manifester son « refus de l'Europe libérale » annoncé en 1997 ? Si le discours avait suivi l'action, comme ce fut le cas pour « la troisième voie » revendiquée par Tony Blair, l'équipe ministérielle au pouvoir en France aurait théorisé le tournant de la gauche et assumé publiquement le ralliement au « social-libéralisme ». Connaissant l'importance des mots et des symboles et les attentes du « peuple de gauche », il semble qu'elle ait préféré mettre en avant une « méthode de gouvernement », représentée comme démocratique et librement débattue, qui visait un peu à occulter le contenu de mesures pas toujours en conformité avec la filiation idéologique qui continuait à être revendiquée. Mais les critiques chevènementistes, vertes et communistes, de plus en plus vives à la veille des présidentielles et des législatives, tendent à dissiper en partie la magie

des mots et de l'imaginaire inventés lors du retour inattendu d'une gauche unie au pouvoir en 1997. Qu'aucun des candidats aux élections présidentielles ne puisse et ne veuille s'en prévaloir, cela se conçoit : instrument et ciment principal de l'accord passé entre L. Jospin et le courant vert incarné par D. Voynet, elle ne saurait maintenant rallier ni les voix de l'extrême gauche, ni celles des souverainistes, ni celles des antimondialistes. La formule d'une gauche majoritaire, si elle veut conserver le pouvoir, est encore à trouver pour les échéances en cours.